

RAPPORT N° 280 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 24 AVRIL 2021

Le présent rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 17 au 24 avril 2021 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins quatre (4) personnes ont été assassinées et deux (2) autres ont été grièvement blessées au cours de la période dans différentes localités du pays.

1. Atteintes du droit à la vie

- Dans la nuit de vendredi à samedi 24 avril 2021 vers 1 h du matin, des malfaiteurs non encore identifiés ont assassiné à coups de machettes un couple marié, Melchiade Bihomvore (70 ans) et Véronique Munanage (64 ans), à son domicile situé sur la colline de Nyagutoha en zone de Rusengo de la commune et province de Ruyigi (est du Burundi).

Selon des sources sur place, les assassins ont d'abord lancé une grenade qui a explosé pour dissuader une éventuelle intervention des voisins et ont ensuite défoncé les portes avant de tuer à coups de machette les deux personnes qui étaient à l'intérieur de la maison.

Les mêmes sources précisent que le mari est mort sur-le-champ tandis que sa femme est morte à l'hôpital Rema au chef-lieu de la province vers 3 h du matin de ce samedi et que l'identité des assassins et les mobiles de ce double assassinat ne sont pas encore connus.

SOS-Torture/Burundi déplore les cas de meurtre qui s'intensifient dans tout le pays dans le silence complet des autorités du pays au moment où ces mêmes autorités ne cessent de ressasser à longueur de journée que « la paix et la sécurité règnent sur tout le territoire national ».

- Dans l'après-midi de dimanche 18 avril 2021, sur la colline de Bitezi, de la commune de Matana, dans la province de Bururi (sud du Burundi), des individus non encore identifiés ont tué un jeune enfant de 14 ans prénommé Thierry, originaire de la commune de Nyabihanga, en province de Mwaro (centre du Burundi).

Selon des témoins ayant découvert son corps, la victime, un berger de chèvres, a été poignardée au niveau du cou et le corps a été par la suite précipité dans la vallée située au pied de la colline de Bitezi. Les mêmes sources précisent que les bourreaux ont également volé 4 des chèvres que ce jeune enfant gardait.

SOS-Torture/Burundi dénonce des violations incessantes du droit à la vie qui se commettent sous l'œil complaisant des autorités administratives et policières.

- Au matin de jeudi 22 avril 2021 vers 15 h, Eliezer Nahimana alias Chombo (76 ans) est mort au cachot du commissariat communal de police à Buganda en province de Cibitke (nord-ouest du Burundi).

Des sources sur place révèlent que ce septuagénaire est décédé des suites des lésions corporelles lui infligées vers 10 h du matin sur la transversale 3 à Gasenyi par un groupe d'Imbonerakure sur l'instigation de l'administrateur communal de Buganda, Pamphile Hakizimana, à l'occasion d'une contestation par la victime au sujet d'un canal d'évacuation des eaux de pluie que cet administratif voulait faire tracer dans sa parcelle.

2. Atteinte du droit à l'intégrité physique

- Samedi, le 17 avril 2021, deux membres du CNL (Conseil national pour la liberté), Hilaire Niyongere et Lionel Habonimana, ont été violemment battus par un groupe d'Imbonerakure sur la colline de Nkurye de la zone et commune de Giharo, en province de Rutana (sud-est du Burundi).

Selon des sources sur place, Athanase Bigirimana, membre de la ligue des jeunes Imbonerakure et directeur du lycée communal de Giharo, a arrêté les deux militants du CNL et les emmenés dans une brousse de la localité où trois autres Imbonerakure prénommés John, Napoléon et Anaclet les attendaient pour leur administrer plusieurs coups de bâton, particulièrement au niveau des pieds.

Les mêmes sources précisent que les deux victimes sont admises au centre de santé de Giharo pour des soins de santé.

SOS-Torture/Burundi déplore la violence et l'intolérance politiques des membres du parti CNDD-FDD à l'endroit des militants d'autres partis politiques de l'opposition qui se commettent régulièrement sous l'œil complice et encourageant des autorités administratives et policières.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.